

SOCIÉTÉ FRANCO-NÉERLANDAISE D'EXPLOITATIONS COLONIALES

(Société d'études coloniales de Belgique,
Recueil des sociétés coloniales et maritimes, 1902, pp. 168-169)

Siège social : Amsterdam, 5, Eggertstraat ; succursale, 16, rue Raffet, Paris. —
Adresse télégraphique : Wehryam, Paris ; code télégraphique : A B C. et A. I. code. —
Administrateurs : MM. A[libert] Wehry ¹, président ; H[ippolyte] Thirria ², J. de Floris, E.
Lévéque, F.-W. Wilde. — Objet : Cultures de caféiers, caoutchoutiers, poivres.
Plantations de Soeka-Oentoeng, régence de Préanger à Java. — Capital :
125.000 florins des Pays-Bas en 500 actions de 250 florins. — Répartition : après
déduction de 6 % au capital ; 60 % aux actionnaires ; 10 % au directeur délégué à
Batavia ; 5 % au conseil d'administration ; 15 % aux parts de fondateur ; 10 % au
fonds de réserve.

AGO 30/6
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 29 juin 1909)

Sté Franco-Néerlandaise d'exploitations coloniales.

CONVOCATIONS EN ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 30 juin 1899)

30 juin, 3 h. 1/2. — Compagnie Franco-Néerlandaise d'exploitations coloniales. — A
Amsterdam, Eggertstraat, 5. — *Petites Affiches*, 13

¹ Albert Wehry : président de la Société franco-néerlandaise des plantations de Java. Voir [encadré](#).

² Hippolyte Thirria : conseiller d'État, commissaire du gouvernement près le conseil de préfecture de la Seine, censeur de la Société générale de 1892 à sa mort en mai 1913, administrateur du Nickel (SLN) à partir de 1895, des Chemins de fer de l'Est à partir de 1904, commissaire aux comptes de la Société française de banque et de dépôts et de la Société d'éclairage et de force par l'électricité. Deux filles mariées à Julien Rougeot, avoué près le tribunal civil de la Seine, et à Charles Ph. Gomel, avocat à la cour d'appel de Paris et neveu de Charles Gomel (administrateur de la Compagnie de l'Est, du Crédit foncier, etc.).